Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 4

Artikel: Une dévote

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197372

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une dévote

On nous écrit de Genève :

L'amusante polémique qui a eu lieu dernièrement dans les colonnes du *Conteur*, sur les devoirs réciproques des maris et des femmes, me fait souvenir d'une anecdote qui prouve, cependant, qu'une épouse n'est pas si incorrigible qu'un de vos correspondants veut bien le dire.

Un honorable négociant de Genève ayant plus d'appétit que de dévotion, possède une femme très dévote, mais par contre excessivement avare. Chaque dimanche, elle tourmentait son époux pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme qui, ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, imagina le moyen suivant:

Au nouvel-an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la sœur quèteuse, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme, qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité; « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel-an, et que cela n'arrivera plus! »

— Ecoute, chère amie, réplique le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par mes bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs.

Grandes récriminations de madame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh! vois-tu, mon chéri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la semaine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi; notre homme est libre et a eu dès lors la paix dans le ménage sans discussion. Un abonné.

Lettre d'une dame réellement fàchée.

Vallorbe, 25 janvier 1899. Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*.

J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal un article intitulé: Quelques vérités à ces dames par un vieux philosophe. Les femmes piornes, coquettes, bavardes et même gendarmes y sont admirablement dépeintes. Mais n'y a-t-il au monde que ces femmes-là? Fort heureusement non. Me permettez-vous, Monsieur le rédacteur, de vous parler au-jourd'hui de la femme modèle, telle qu'elle est décrite dans le dernier chapitre des Proverbes du bon roi Salomon (qui devait s'y connaître). Oui, Monsieur le philosophe, elle existe cette femme-là. Mais ne la cherchez ni au bal, ni dans les sociétés bruyantes. Elle ne fait partie d'aucun comité, d'aucune société; elle ne bavarde jamais dans les rues ou chez les voisines; c'est une reine qui limite son royaume aux murs de sa maison : c'est la bonne ménagère qui veille au bien-être des siens; qui est tour à tour blanchisseuse, repasseuse, couturière, etc. Le mari et les enfants d'une telle femme ne connaissent ni les bas troués, ni les vêtements sans boutons. Elle sait apprêter et mettre sur la table à terme fixe des repas soignés et appétissants.

Quand il rentre du bureau ou de l'atelier, fatigué, ennuyé, le front chargé de nuages, la femme modèle ne parlera pas à son mari de ses travaux de la journée, de ses fatigues, de ses soucis, ou des coliques du dernier né. Elle l'accueille avec un bon sourire, peut-être un baiser, si Monsieur n'est pas trop mal tourné. Elle lui apporte ses pantoufies, afin de lui épargner la fatigue de les chercher; elle s'intéresse à tout ce qui l'intéresse; parlera même politique, par peu que cela lui fasse plaisir.

Monsieur est-il indisposé, elle a à sa disposition

toute sorte de moyens pour le soulager: tisanes, cataplasmes, frictions au baume tranquille, etc. Elle éloigne les enfants de la chambre de papa, afin qu'il puisse dormir. Elle se multiple pour suffire à tout; elle veille, elle se fatigue; et que reçoit-elle en retour, la douce créature, l'ange de bonté, de patience, de dévouement à toute épreuve ?... Un grognement plus ou moins significatif, un mouvement d'impatience, une parole dure, qui sont autant de pointes acérées dans son cœur aimant et tendre.

Mais Monsieur ne voit rien, ne sent rien. Il trouve tout naturel que sa femme soit là, le soigne, le dorlotte, le mette dans du coton; qu'elle ne se plaigne jamais que sa tâche est trop lourde; qu'elle supporte tous les caprices, la mauvaise humeur, même les brutalités de son seigneur et maître.

Et pourtant, si vous saviez, maris, combien une parole d'encouragement, un simple merci, un signe d'approbation ou de contentement de votre part, est un baume salutaire pour faire oublier les fatigues, les peines, les soucis de la vraie maîtresse de maison!...

Mais, vous ne savez pas, vous ne comprenez pas; et, de plus, vous délaissez ces esclaves du devoir pour chercher des distractions au café, au cercle ou ailleurs. On ne peut pas toujours rester avec sa femme, dites-vous. Je vous demande un peu, quand vous êtes en affaires toule la journée, si le soir vous allez au cercle jusqu'à une heure tardive, que restet-til pour votre femme?...

Il faut que votre conscience soit bien émoussée ou bien élastique pour qu'elle ne vous dise rien, quand vous rentrez entre onze heures et minuit, et que vous trouvez votre compagne près du poële éteint, usant ses yeux à ravauder vos chaussettes en vous attendant.

Ici encore, la femme modèle ne fera pas de reproches à son mari, elle lui dira plutôt quelques douces paroles, propres à le ramener à ses devoirs.

Si la femme modèle doit sortir pour quelques emplettes, ou pour visiter une vieille parente infirme, elle devra en avertir son mari, qui s'arrangera de façon à rentrer à la maison dix minutes avant elle, pour pouvoir lui dire, d'un ton grognon: « Il y a bien une heure et demie que je suis là à t'attendre. » Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous

Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire, ou à peu près, car le sujet est inépuisable, mais je clos mon bavardage pour aujourd'hui. Si vous trouvez ces lignes dignes de figurer dans les colonnes de votre gentil journal, insérez-les, sinon mettez-les au panier.

Sur ce, je vous salue très respectueusement.

Une maitresse de maison.

N.-B. Si le mari modèle existe, un de vos lecteurs pourrait-il me dire en quel lieu perche cet oiseau

A la recherche de faux monnayeurs.

Sous ce titre, un de nos abonnés de La Vallée nous écrit:

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel qu'on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à la Vallée de Joux, vers la fin du XV^{me} siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habites et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défirchements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières.

Réunis, comme c'était l'usage, en une seule et grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élève du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce.

Cette prospérité naissante fit courir dans le

pays divers bruits absurdes: les Rochat avaient fait un pacte avec le diable; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de rehausser sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun; tout fut en vain; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeurs, il s'apprêtait à repartir, lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspiscion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon; il lui dit gravement et avec un air de mystère: « Votre Seigneurie n'a pas tout vu! elle n'a pas été partout; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite! »

Le châtelain des Clées s'empressa d'accompagner l'obligeant montagnard dans une vaste étable où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant dans le patois du pays:

disant dans le patois du pays:
Vouliai-vo bin, monsu lo Tsatellan, bouta
voutron naz ique et vo z'érai la seurça de noûlra fortena.

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs.

 \mathbb{R}

Histoire dè dou comi-boutequi.

L'âi a dè cein coquès annaïes. On étài âo leindéman dâo bounan, don lo dou dè janvié.

Dévai la né, dou comi-voyageu, que lodzivant ài Trai-Suisses, dévezavont ein medzeint la soupa, dè cein que volliavont férè po bin passà la veilla.

— Por mé, dese ion dè cliao gailla, vu alla ao théatre; on lai djuïè 'na comédie que voudrè bin vairè.

— Oh bin! mé, dese l'autro, y'é idée d'allà férè on tor tantqu'ià la Tonhalle; lè papai diont que sta né vâo avâi on bal masquâ et l'est quie ïo on pâo s'anusâ: on vai dâi galézès damuzallès, on danse dâi mauferines et dâi sautiches et quand s'ein vint lo dzo, on va fricottà tsacon avoué sa tsarmalaira; vai-tou, mè redzoïo dza!

Po l'âi allâ, y'é einvia de me déguisa ein chevalier dâi z'autro iadzo: te sa, on galé tsapé à frindzès, garni dè pllionmès rodzes et bliantses, 'na galèza veste bariolaïe avoué 'na granta colleretta, dâi ballès tsausses ein velou nai tantqui'à la copetta, dâi grands tsaussons ein scia et dâi solà bassets djauno avoué dâi ribans ein couleu; pè dessus lo casaquin, on sabre ein bandoulière et, avoué 'na vesauzire, nion ne me vào recognaitre.

Quand l'ont zu soupâ, lè dou gaillà sè quittont, l'on po allà âo théâtre et l'autro s'ein va tsi on fratai, que fasâi assebin lo costumié, po choisi lè z'haillons que volliàvè po sè masquà.

Cé qu'allàvè dansi avâi étà offri sa martchandi, tandi la dzorna, dein cauquiès boutequès; l'avâi quartetta, on pou cé, on pou lé, avouè dâi pratiquès et dâi z'amis, assebin sè trovàvè on bocon blliet quand l'arreva pè la Tonhalle, kà n'ia rein dè paret po soula on n'hommo què dè pinta dinse ein mécllient totès sortes dè vin.

Y'avâi dza on moué dè mondo et fasâi tsaud qu'on dianstre pè cllia Tonhalle, assebin quand noutron gaillà ein eut dansi on part, lo vin l'ài a veri pè la têta et ne fasâi què dâi folérâ: pincivè lè damuzallès, remolàvè lè damès su lo cotson, martsivè su lè z'artets à clliào monsus et déblilotàvè dâi z'histoires, qu'on ne trâovè pas dein la Bibllia, allà pi!